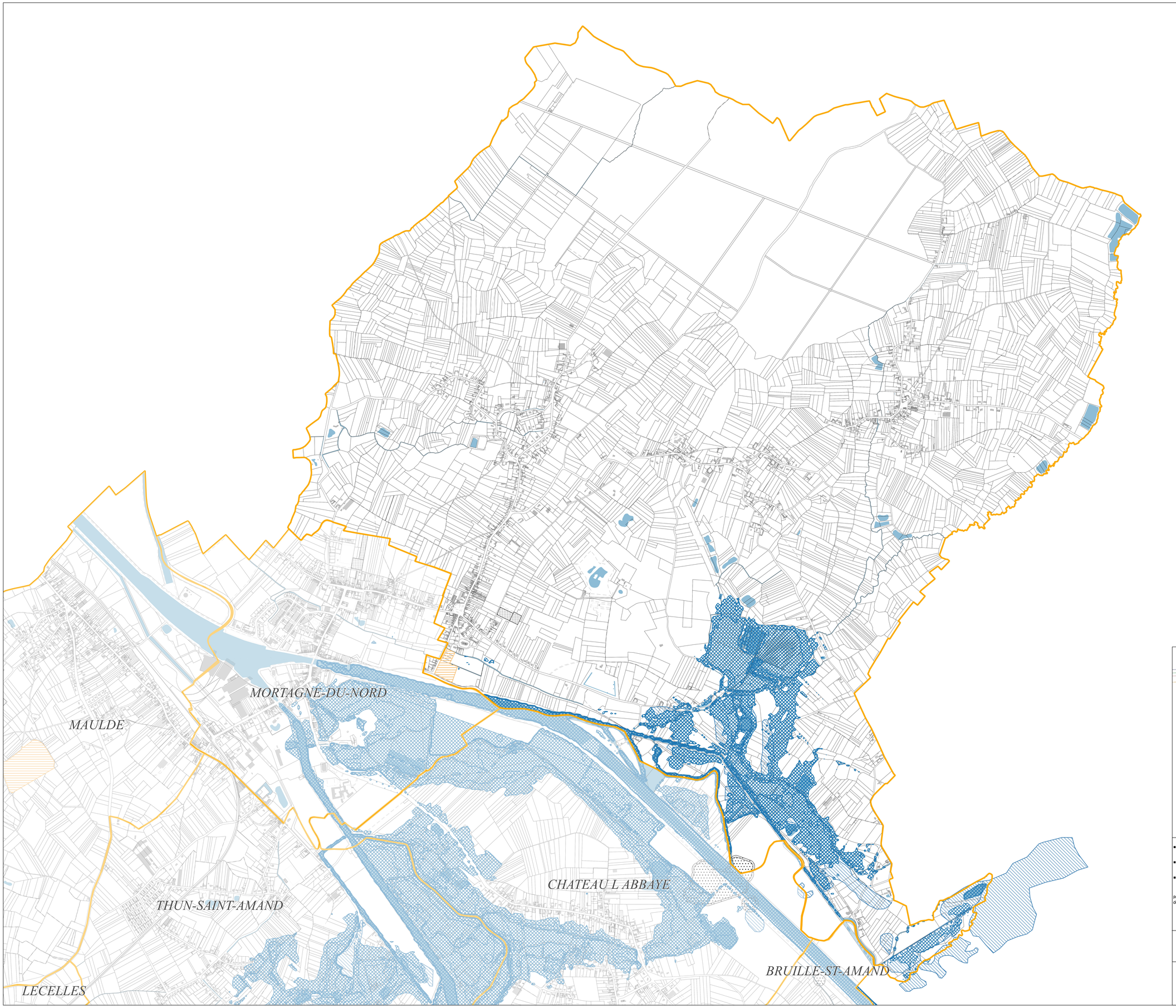

PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°01

Flines-lez-Mortagne, Maulde, Mortagne-du-Nord

PIECE N°4-D

PLAN DES RISQUES - FLINES-LEZ-MORTAGNE

APPROBATION DU PROJET LE 1 JANVIER 2021

- La commune est concernée par un aléa faible lié au retrait/gonflement d'argile
- La commune est concernée par un aléa lié aux remontées de nappe
- L'intégralité du territoire communal est concerné par un risque sismique de type faible (zone 2)

Pour des informations précises sur la nature de ces risques, consulter : georisques.gouv.fr

- Atlas des Zones Inondables
- Secteurs d'Information sur les Sols
- Zones d'Inondations Constatées
- Aléas miniers

0 100 m

Source :
DDTM 59
Date d'édition : 14/12/2020
Format d'impression : 841*1189 mm
Référence : Risque.qgs
© CAPH - SIG

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015>2030

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal